



En ce début d'année 2016, je souhaiterais vraiment que nous tournions la page de l'année 2015, tellement elle fut éprouvante et particulièrement préoccupante pour la suite de nos vies et surtout celle de nos enfants.

En effet, de Charly au Bataclan, nous avons pris conscience que des forces aveugles et organisées travaillent inlassablement à vouloir détruire ce que nous sommes.

Et, dans un registre différent mais aussi préoccupant,

que dire du réchauffement climatique où cette année qui s'achève s'inscrit en première place au palmarès des années les plus chaudes de notre histoire.

Si nous pesons peu face à la résolution de tous ces défis, il n'en reste pas moins que nous sommes citoyens d'un beau pays de France et habitants d'une belle planète, la Terre, qui justifient que notre petite contribution soit unique et irremplaçable.

À Saint Julien-Les-Rosiers, cependant, le désir de faire et d'entreprendre ne se laisse pas influencer par la morosité ambiante, c'est même un antidote au fatalisme.

Ainsi, ce début d'année 2016 va enfin connaître le démarrage des travaux liés aux inondations de 2014 et en particulier la réfection d'un certain nombre de chemins communaux. Dans le même temps, des travaux d'assainissement collectifs sur Arbousse et le Mas Dieu sont programmés à partir de mars.

2016 devrait être aussi l'année du démarrage du « cœur de village » sur le secteur de Carreynau pour lequel nous avons fait une modification du POS afin de permettre la réalisation de notre projet. Logements sociaux et structure pour personnes âgées vont se préciser dans leur élaboration et dans leur finalisation.

2016 sera aussi la dernière année d'existence de *Vivre en Cévennes* au profit d'une plus grande entité communautaire qui sera vraisemblablement l'Agglo d'Alès. En effet, la « loi NOTRE » (qui n'est pas la notre) interdit à *Vivre en Cévennes* de rester en vie car elle n'atteint pas le seuil du nombre d'habitants requis (15000). Nous regretterons cette communauté de communes à taille humaine que nous avons forgée de nos mains contre vents et marées durant les trois mandats précédents. Nous aurons l'occasion de revenir dans les prochains Échos sur l'histoire à épisodes de la refonte territoriale locale en vous donnant un maximum d'information pour comprendre le processus de fusion et en appréhender surtout les enjeux.

Au seuil de cette nouvelle année, vous l'avez compris, beaucoup de challenges nous attendent. Ce que je formule pour nous tous c'est de garder notre lucidité et de ne pas nous laisser gagner par des chimères. C'est de croire en nos capacités d'ouverture et non de fermeture. C'est de donner à nos enfants, à nos proches du travail et le sentiment d'appartenance à un pays solidaire et bienveillant.

Bonne année à tous les Julirosiens.

Serge Bord, Maire

Bonne Année 2016 !

Le samedi 9 janvier devant plus de 500 personnes, Serge BORD, maire de Saint Julien-Les-Rosiers et le conseil municipal présentaient leurs vœux à la population en présence de Fabrice VERDIER, député du Gard et de Jacky VALY, conseiller départemental.



Un discours argumenté qui a pris le temps de s'arrêter sur l'actualité locale et qui, progressivement, s'est déplacé sur les événements nationaux et internationaux.

L'année 2015 fut riche en événements dramatiques, des inondations cévenoles, en passant par Charly Hebdo et le Bataclan, on ne peut pas dire que ce fut une belle année.

Cependant, tout ce qui fait la vie d'un village (naissances, mariages, décès, vie associative, vie culturelle...) a été largement mis en lumière par le maire. Un moment d'émotions fortes lorsque fut évoqué la situation des réfugiés, avec à l'appui, le texte de Laurent GAUDÉ « *Regardez-les* ». Ce soir-là, des messages de fraternité ont été lancés à toutes les femmes et à tous les hommes de bonne volonté avant d'entamer le moment convivial de ce rendez-vous très prisé par les Julirosiens.

Rétrospective 2015

Vie communale Quelques événements parmi tant d'autres

L'année 2015 fut riche en événements de toutes sortes. Parmi ceux-ci, le 9 mai, **l'inauguration de la place N. Mandela**, point d'orgue de convivialité et du plaisir d'être ensemble, petits et grands confondus. Nous avons été nombreux (près d'un millier, du jamais vu !) à venir participer à un moment ou à un autre à cette journée. Un grand merci aux associations qui ont animé l'événement et en particulier à l'OMC. Un grand merci aux élus référents : Angélique, Olivier, et à leurs commissions respectives.

Ensuite 3 grands événements associatifs ont attiré notre attention. Citons par ordre chronologique :

Le dimanche 5 avril, **les 40 ans de la Gymnastique Volontaire**, une soirée inoubliable avec la création de 3 chorégraphies et une prestation très remarquée des séniors. Cette mise en bouche réussie a laissé la place à une soirée très animée. Un grand merci à Françoise JAUMES entourée de son bureau, Françoise qui, tout en restant discrète et modeste anime cette association avec un réel talent.



Les 23-24 et 25 mai, pour la première fois de notre histoire, **Saint Julien-Les-Rosiers devenait la capitale des Saint Julien de France.**

Au total plus de 20 Saint Julien de France, plus de 40 hébergeurs et plus de 100 personnes accueillies. Un grand merci à Bruno GRANGIRARD, président de l'association des « Saint Julien de France » et son équipe pour la qualité de ce temps suspendu entre gastronomie, culture et terroir.



Le 5 décembre dernier avec **les 25 ans du comité de jumelage.**

Une aventure internationale de coopération solidaire mettant les jeunes au premier plan à travers 18 séjours successifs en Casamance depuis le premier départ en 1991. Une journée riche en émotion en parcourant l'exposition mémoire vivante de ces séjours et en découvrant tous les projets de coopération entre autre autour de la santé et de l'éducation.

Un grand merci à Abiba GEORGES et à son bureau pour l'organisation de la journée en ayant rendu compréhensible le cheminement de ces belles pages de fraternité. Sans oublier l'excellent poulet « yassa », poulet concocté par une amie sénégalaise. On en redemande !



S O M M A I R E

Édito - Bonne Année 2016 !	p. 1
Rétrospective 2015	p. 2/3
Travaux	p. 4/5
Vie communale - Brèves	p. 6/7
Politique sociale - La TNT passe à la HD	p. 8/9
Vie communale solidaire	p. 10/11

Vie culturelle	p. 11
C.C. Vivre en Cévennes	p. 12/13
Les déliés	p. 14
Billets d'humeur - Le Vote FN : pourquoi ?	p. 15
La loi NOTRe	p. 16



Les travaux en images



• Au service des associations...



• Pose d'éclairage devant la mairie



• Pose de grilles au Carabiol



• Pose de grilles à l'A.S.P.

Modification du POS et prescription du PLU : ce qu'il faut savoir.

Durant le dernier semestre 2015, nous avons déclenché la procédure de modification du zonage du POS, cette partie de notre commune qu'on appelle CAREY-NAU, située entre l'espace N. Mandela et les écoles, au plus près des services publics. Le rapport d'enquête publique ne soulève aucune remarque négative sur ce projet qui a été adopté au dernier conseil municipal de l'année 2015. Il s'inscrit dans la démarche « cœur de village » qui prévoit, sur 2,5 hectares, la mise en place d'une structure pour personnes âgées et la construction de logements sociaux, ainsi que l'implantation de petits commerces de proximité.

À ce même conseil municipal de décembre 2015, nous avons également pris la décision de prescrire le PLU, nouveau document d'urbanisme appelé à remplacer le plan d'occupation des sols, devenu à bien des égards obsolète et inadapté au contexte urbanistique actuel. L'élaboration de ce document fera l'objet de plusieurs consultations de la population. Le détail de la procédure sera développé dans le prochain écho municipal.

Équipes techniques : des interventions au quotidien

• **Déplacement de matériel** (chaises, tables, grilles...) pour faciliter la mise en place des manifestations associatives, et rappelons qu'elles sont nombreuses sur la commune.

• **Interventions diverses au sein du groupe scolaire** (maternelle et élémentaire), allant de la simple réparation de poignées, au nettoyage, à la peinture de locaux et de meubles divers, aux changements de néons ou d'ampoules...

• **Sans oublier l'entretien régulier des locaux communaux** (interventions dans les appartements loués par la collectivité, au village et dans le groupe scolaire), remplacement de vitres cassées, scellement de bancs, habillage des murs du parvis de la salle N. Mandela pour des questions de protection suite aux dégradations mais de manière esthétique, réfection de baies en aluminium.

• **Travaux de ferronnerie** pour le site du Carabiol et pour la sécurisation de certains ruisseaux avec la création de balustrades.

• **Curage de ruisseaux** pour faciliter l'évacuation des eaux pluviales, déblaiement de routes et chemins, rebouchage des nids de poules (nombreux vu les conditions climatiques de ces derniers mois).

• **Citons aussi l'entretien régulier des espaces verts**, il ne faut pas oublier la gestion des encombrants le dernier lundi du mois, réservé, il faut le rappeler aux personnes âgées ou handicapées, ne pouvant assurer cette tâche.

Une liste à laquelle nous pouvons ajouter de nombreuses actions qui passent souvent inaperçues, mais toujours au service de la population et des acteurs de la vie sociale et culturelle de notre commune.

Qu'est-ce que la Taxe d'Aménagement ?

En 2012, la Taxe d'Aménagement a remplacé la Taxe Locale d'Équipement (TLE).

Elle est applicable à toutes les opérations d'aménagement de construction et d'agrandissement de bâtiment ou d'installation nécessitant une autorisation d'urbanisme (permis de construire ou déclaration préalable). La surface fiscale qui sert de base de calcul à la Taxe d'Aménagement correspond à la surface de plancher à laquelle on ajoute toutes les annexes (garages,...)

Le coût de la taxe est fonction de la surface.

Par exemple pour une maison de 120 m² = 3 200 €, ce qui porte à peu près le coût à 25 € par m², ce chiffre n'étant pas à prendre cependant au pied de la lettre car la taxe dépend aussi des revenus et des prêts souscrits (prêt à taux zéro notamment). Cependant, avant de faire tout projet de construction, pensez à bien intégrer le coût de cette taxe dans votre budget.

Lotissement des Bas-Pras Un épilogue à rebondissement



Il y a quelques mois, notre conseil municipal prenait la décision de transférer d'office dans le domaine public le lotissement des Bas-Pras, arguant du fait que sa voie de circulation ouverte, lui en donnait la possibilité.

Cette décision était motivée par l'insistance des riverains depuis de nombreuses années (le lotissement a plus de 10 ans d'existence) à voir leur lotissement pris en charge par la collectivité.

Une première action des propriétaires (Mrs Jean et Max ROUSTAN) visant à attaquer

l'arrêté du préfet au tribunal administratif pour « abus de pouvoir » avait débouté les pétitionnaires de leur demande.

Quelques mois plus tard, les mêmes propriétaires ont entamé une deuxième procédure en appel au Tribunal Administratif de Marseille. L'arrêt rendu par le tribunal rétablit partiellement leur requête.

Pour tenter de démêler cet imbroglio juridique difficilement compréhensible, nous transcrivons ici la lettre de Serge BORD, le maire de la commune à l'intention des riverains concernés.

Madame, Monsieur,

La cour d'appel de Marseille, en date du 1^{er} décembre 2015, a partiellement annulé le transfert du lotissement les BAS PRAS dans le domaine public de la commune, sur la demande des consorts ROUSTAN.

En effet, la cour d'appel a considéré que, seule la voirie et les accessoires à la voirie (réseau pluvial et éclairage public) pouvaient être intégrés dans le domaine public de la commune. Dans sa conclusion, la cour d'appel les a considérés comme des éléments indissociables de la voirie.

La procédure que nous avions engagée pour reprendre le lotissement s'appuie sur la notion de voie privée ouverte à la circulation publique. Les juges de la cour d'appel, contrairement à ceux de la première instance, ont fait une application stricte de cette notion, en excluant les espaces verts et les réseaux autres que pluvial.

Ainsi les espaces verts, les sentes techniques, les réseaux humides (eau, d'assainissement), les réseaux secs (téléphonique et d'électricité) reviennent donc dans la propriété des consorts ROUSTAN en considération l'article L 318-3 du code de l'urbanisme.

La cour d'appel de Marseille a aussi condamné l'État à verser 1000 € à Mr ROUSTAN Jean et 1000 € à Mr ROUSTAN Max.

Cette affaire n'a que trop duré, nous ne souhaitons pas demander à l'État d'engager de procédures supplémentaires.

Je tenais à vous informer de cette conclusion et reste bien évidemment à votre disposition pour de plus amples informations.

Dans l'attente, mon conseil municipal et moi-même vous souhaitons une bonne année 2016.

Serge BORD, Maire

■ Emplois saisonniers 2016 : à vos stylos jeunes julirosiens !

Vous êtes âgés de 18 ans ou plus au 1^{er} mai 2016 et résidez sur la commune ?

Vous recherchez un premier job d'été ou un emploi saisonnier pour concrétiser un projet ?

La commission « personnel » de la municipalité attend vos candidatures avant le 1^{er} avril pour vous rencontrer afin d'échanger sur votre motivation.

Les jeunes retenus seront affectés pour un contrat de 3 semaines au sein des équipes entretien et voirie entre le mois de mai et le mois d'août.

Aux dires des emplois saisonniers des années précédentes, l'expérience est intéressante et humainement très enrichissante, alors n'hésitez pas à postuler !

■ Conciergerie

Bienvenue à Madame Jeanine PERRIER et à son mari Jean-Pierre



C'est une concierge heureuse de sa prise de fonction que nous avons rencontrée en ce début d'année 2016 pour un peu mieux vous la présenter.

Julirosiens depuis 19 ans, Madame et Monsieur Perrier ont quitté Caussonille pour intégrer leur logement de fonction courant décembre, après le départ volontaire de Mathieu.

Ancienne assistante maternelle agréée, Madame Perrier, apprécie son nouveau cadre de vie, l'école élémentaire, et prend à cœur sa fonction pour laquelle elle peut compter sur le soutien actif de son mari, chauffeur routier bientôt à la retraite.

Madame Perrier s'articulera pour les tours de garde avec Marie Becourt, concierge de l'Espace Nelson Mandela. Nous leur souhaitons une bonne installation et réussite dans leur nouveau projet de vie.

Tradition

La municipalité offre un repas de Noël aux enfants des écoles



Le jeudi 17 décembre 2015, comme tous les ans, la commune de St Julien les Rosiers a offert aux enfants des écoles maternelle et élémentaire le repas de Noël.

Tradition oblige, il a eu lieu à l'espace Nelson Mandela. Au menu : mousse de canard en entrée, gratin de pommes de terre

accompagné de viande et en dessert la fameuse bûche au chocolat arrosée de crème anglaise, le tout accompagné d'un jus de pomme. Plus de 300 enfants ont participé au repas accompagnés de quelques parents d'élèves et d'élus venus prêter main forte et partager ce moment de convivialité.

Tradition

Un très beau marché de Noël !



Une fois de plus, uniquement composé d'artisanat d'art !

Une soixantaine d'artisans sont venus présenter leurs réalisations riches en couleurs. Plusieurs animations étaient au programme :

- Ateliers pliages et découpages menés par Polly et Samuel de l'association "Création et découverte" de St Ambroix.
- Atelier de maquillage encadré par Brigitte.

Que tous les intervenants soient bien remerciés.

Le Secours Populaire a eu son franc succès, comme chaque année !

Même notre bibliothécaire y a trouvé son bonheur : de nombreux livres en excellent état ont pu ainsi être achetés pour étoffer notre médiathèque !

Des visiteurs un peu frileux ont admiré toutes ces belles réalisations !

Rendez-vous en 2016 !

Entrée et sortie des écoles

Un manque de civisme évident



Tous les matins d'école se ressemblent hélas à s'y méprendre : voitures garées en double file, stationnements anarchiques, enfants débarqués au mépris de toutes règles de sécurité...

La liste est longue des transgressions au code de la route et au « bien-vivre » ensemble.

Le parking Nelson Mandela est sans doute trop éloigné (150 mètres à vol d'oiseau de l'école) pour que certains parents d'élèves le boycottent au profit de solutions dangereuses, préjudiciables à la sécurité de leurs enfants. Il est vrai qu'en arrivant sur les lieux à 8h28 ou 8h29, certains n'ont pas

trop le temps de raisonner avec bon sens, et adoptent des comportements répréhensibles qu'ils sont sans doute les premiers à regretter ensuite.

En attendant, il vaut mieux se persuader qu'on ne rentrera jamais la voiture dans l'école et que les quais de débarquement n'existent pas, ni d'ailleurs les « arrêts-minute » : l'école n'est pas un Drive !

Il vaut mieux changer quelques mauvaises habitudes et observer d'emblée la « zen-attitude » dès le matin pour le bien-être de vos enfants.

En ce début d'année, c'est le vœu que je formule auprès de certains parents.

Délinquance

Des chiffres meilleurs en 2015

Bonne nouvelle, les chiffres de la délinquance pour l'année 2015 baissent très sensiblement par rapport à l'année 2014. On l'avait senti en fin d'année où les cambriolages avaient connu une accalmie

sur notre commune mais on n'osait le dire sans avoir les chiffres précis.

Ces chiffres sont tombés (source communauté de brigade Salindres Saint Martin-de-Valgalmes)

Délinquance générale 2014 : 91 faits constatés
2015 : 62 (baisse de 32%)
Atteintes aux biens 2014 : 68 faits constatés
2015 : 37 (baisse de 45%)
Cambriolages 2014 : 31 faits constatés
2015 : 21 (baisse de 30%)

Bien sûr, ces statistiques ne reprennent pas toute la complexité des phénomènes de délinquance et en particulier la recrudescence des incivilités et des dégradations souvent gratuites qui traduisent l'état d'une société

fragile. Mais lorsqu'on connaît le traumatisme qu'entraîne un cambriolage dans une famille on se réjouit de leurs baisses significatives.

■ Secrétariat de Mairie



Vous l'avez sans doute remarqué lorsque vous êtes venus en mairie, Mathilde JACQUIER a remplacé au pied-levé Agnès GINIAC dont l'hospitalisation en urgence la veille des fêtes de Noël a été pour beaucoup une surprise et un choc. Nous souhaitons à notre secrétaire de mairie très connue et appréciée des Juliroisiens, beaucoup de courage (elle en a !) pour affronter les traitements, hélas inévitables en sein d'un service performant et très humain. Nous la savons bien entourée par toute sa famille avec à ses côtés sa petite-fille, Clara. Nous adressons la bienvenue à Mathilde qui assure, aux côtés de Fathia, la continuité des services rendus aux Juliroisiens en accueil et secrétariat.

■ Erratum

La troupe du Carabiol de l'A.S.C.L. donnera sa représentation le vendredi 3 et samedi 4 juin 2016 à 20h30, salle polyvalente (au lieu des 27-28 mai annoncés dans le dernier Écho).

■ La course pédestre



La Ronde des deux Saints organisée le samedi 19 mars à 15h est à l'origine depuis plusieurs semaines des petits groupes d'amateurs bien décidés à défier les 9,970 kms de boucle autour de Saint Julien Les Rosiers et Saint Martin de Valgalmes. En effet, nombreux sont ceux qui ne courent presque jamais à avoir entamé un véritable entraînement pour être parmi les coureurs dans cette première édition. Si vous souhaitez vous aussi faire partie de cet événement, vous pouvez vous pré-inscrire sur le site facebook de la ronde des deux Saints ou vous inscrire le jour même. Pour les non licenciés, un certificat médical sera obligatoire. On compte sur vous y compris pour encourager les coureurs !

Repas CCAS



En ce 29 novembre 2015, à 12h, près de 230 convives ont rejoint le complexe Nelson Mandela pour assister au traditionnel repas des Aînés offert par le CCAS communal.

Ce fut une journée très agréable, forte en émotion et convivialité. Après les inévitables allocutions des élus communaux, un repas festif fut servi par le traiteur Fabaron représenté par Jean-Luc et les employés de cette illustre maison de restauration. Des petits plats concoctés avec soin qui ont su susciter appétit et gourmandise. L'orchestre *Nuances* comme à l'accoutumé, a,

par sa maîtrise et son talent, entraîné nos anciens sur la piste de danse, et a accompagné les quelques volontaires qui ont bien voulu s'essayer à la chansonnette. Entre les intermèdes musicaux, les discussions allaient bon train autour de la coupe de champagne car ce repas, c'est aussi une occasion de rencontres ou retrouvailles dans l'amitié. C'est aux environs de 18h30 que cette journée se terminait après la remise du bouquet offert à nos doyens Mr VEZOLLES et Mme GRUNSTEIN.

Encore un franc succès ! Et merci à tous ceux qui ont contribué à sa réussite.

Aides CCAS 2015

→ Aides-vacances :

- Passeport-vacances
- Centre de loisirs
- Cours de natation

Total : 997 €

→ Aides de Noël :

- 38 familles pour 70 enfants
- 5 étudiants
- 8 jeunes chômeurs

Total : 3750 €

→ Aides voyages scolaires :

- 25 familles

Total : 1803 €

→ Aides cantine :

- 38 enfants pour 27 familles et pour 2916 repas

Total : 2332 €

→ Achat biens d'équipement suite aux inondations

Total : 375 €

→ Bons alimentaires

(en partenariat avec l'assistance sociale)

Total : 125 €

Total des aides pour l'année 2015 : 9 383 €

Notre doyenne a eu 100 ans !

Jeudi 21 janvier, Victoria Grunstein, née Pérez, a fêté ses 100 ans en présence de ses amis et de sa famille.



Installée depuis quelques temps à la maison de retraite de Bagard, elle avait décidé de venir passer l'après-midi à St Julien pour fêter son anniversaire. Ses nièces et neveux et elle avaient invité parmi tous les amis, ceux du « Club de l'amitié », de l'association des « Anciens combattants » et d'autres encore.

Serge Bord, Jacky Valy et Georges Bonnefous étaient présents aussi, qui ont salué son caractère et son goût de la liberté.

Une existence marquée par les guerres et les deuils, certes, mais aussi par le courage, le travail, et bien sûr, l'amour.

Née à St Julien, « Vito » est « montée à Paris » pour trouver du travail et y a rencontré Alfred, qu'elle a ensuite épousé. Elle est rentrée au village en 1980 pour prendre une retraite bien méritée, n'oubliant pas dans sa valise son parfum préféré et son tube de « rouge à lèvres de Paris ». Ses amis connaissent bien sa coquetterie. D'ailleurs, elle a eu des produits de beauté parmi les cadeaux !

Quant aux fleurs, elles se comptaient par centaines sans aucun doute ! En tout cas, la magnifique « pièce montée », les gâteaux et friandises variés et le champagne ont remporté un vif succès. Tous nos vœux à Vito !

Les Restos du Cœur Derrière les chiffres, une triste réalité

L'année 2015 a vu les Restos du Cœur dépasser le seuil symbolique de plus de 1 million de personnes accueillies en France. Dans le Gard, les chiffres sont éloquentes.

- Campagne 2010-2011 : cumul de 75000 personnes accueillies dont 534 bébés

- Campagne 2014-2015 : cumul de 152000 personnes accueillies, dont 5700 bébés.

En 5 ans, une augmentation de 102% ! Les Restos du Cœur dans le département du Gard, ce sont :

- 17 centres de distribution alimentaire (dont celui de Salindres avec lequel nous sommes partenaires)

- 662 bénévoles

- 1100 tonnes transportées pour 960000 repas

Mais les Restos du Cœur ce sont aussi :

- L'accueil de jour (405 personnes accueillies par semaine)

- Les ateliers du cœur (français, informatique, couture...)

- Le toit du cœur (logements) avec 20 familles relogées

- Le micro crédit social (130 dossiers traités)

- L'atelier couture (16 ateliers)

Notre commune participe à cet élan de solidarité en mettant à disposition un camion pour aller chercher les denrées alimentaires à Nîmes une fois par mois.

Tout ceci ne serait pas possible sans la présence des bénévoles qui se déplacent sans compter pour accueillir les personnes dans de bonnes conditions, tout en assurant une distribution alimentaire de qualité.

Mais au-delà de l'aide alimentaire, les Restos du Cœur se mobilisent d'une façon multiforme autour de projets prenant en compte les besoins essentiels des personnes les plus fragiles. Les restos du cœur, une histoire de solidarité française initiée par COLUCHE, où, chacun d'entre nous peut être acteur. C'est ce que résume la formule :

« *Sans lui cela n'existerait pas.* »

Sans lui cela n'existerait plus. »

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès de Mme LAHONDERE, la présidente des Restos du Cœur de Salindres.

Jany, nous l'avons beaucoup côtoyée et elle nous a souvent interpellés pour ses Restos du Cœur, se dépensant sans compter avec eux. C'était une militante de « l'humain d'abord » et elle nous était profondément attachante. Au moment de recueillir le conseil municipal, le personnel municipal présente toutes leurs condoléances à sa famille.

Association " Alès Service à la Personne "

La municipalité par l'intermédiaire du CCAS a renouvelé la convention avec l'association Alès Service à la Personne dont le siège se situe Avenue des Rosiers, Saint Julien-Les-Rosiers. Rappelons que cette convention prévoit, moyennant une adhésion annuelle modique de 15 €, d'emprunter le minibus communal, conduit par une salariée de l'association.

Les déplacements comprennent :

- Le transport au Club des Aînés, le jeudi après-midi (aller-retour)

- Les courses le mardi après-midi dans certaines grandes surfaces

- Une sortie trimestrielle culturelle sur la commune ou les communes environnantes pour aller assister à un spectacle.

En outre, l'association en dehors de cette convention peut proposer une multitude de services à nos populations (transport



auprès des personnes âgées, en situation de handicap ou malades).

N'hésitez pas à vous renseigner par téléphone, des personnes compétentes sauront répondre à vos attentes.

A.S.P. (Alès Service à la Personne) 1089 Avenue des Rosiers . St-Julien-les-Rosiers . Tél. 09 67 36 47 09

■ Le 5 avril 2016 la TNT passe à la HAUTE DEFINITION

Qu'est ce ça veut dire ? Quelle conséquence pour le téléspectateur ? Que faut-il faire ?

- Sans rentrer trop dans la technique, aujourd'hui le format des télévisions est le MPEG (SD) et le 5 avril 2016 il passera au format MPEG4 (HD), ce qui va libérer des fréquences hertziennes dans la bande des 700MHz et au delà pour les réutiliser sur nouvelle fréquence de très haut débit mobile.

- La conséquence avoir un écran noir le jour fatidique du 5 avril 2016 si on n'a pas un poste compatible et qu'on n'a rien prévu. Sont concernés surtout ceux qui reçoivent la télévision par une antenne râteau, soit un foyer sur deux. Ceux qui ont la télé par satellite, les opérateurs effectueront le changement de norme, les téléspectateurs qui auront des problèmes devront prendre contact avec ceux-ci. Le satellite de transmission est le satellite Astra, il est possible que pour certains, une réorientation de la parabole soit nécessaire. Les abonnés à l'ADSL ou à la fibre optique ne sont pas concernés.

- Les téléviseurs fabriqués après 2009 ne devraient pas être impactés par le changement puisqu'il y a, depuis lors, l'obligation qu'ils soient équipés et numérisés. Par contre ceux de 2008 et avant sont en analogique et nécessitent déjà un décodeur TNT.

La première chose à faire est ne pas attendre d'avoir un écran noir pour réagir, vérifier sur votre décodeur et sur votre poste s'il y a le logo rouge : « TNT HD » ou l'indication de la norme « MPEG-4 ». Si vous ne trouvez pas ces indications, mettez le programme d'ARTE sur la chaîne 7 pour visualiser le logo HD ou « ARTE HD » dans un angle l'écran, si vous ne le voyez pas passez la chaîne 57 de la TNT, si l'écran est noir c'est que votre décodeur ou votre télévision, ou les deux ne sont pas compatibles.

Dans ce cas là il vous faudra vous équiper d'un décodeur compatible. Le coût annoncé est de 25 à 30 €, mais en réalité on est plus sur 30 à 50 € voir 70 pour certains décodeurs particuliers. Sachant que les vieux postes à tube cathodique devraient continuer à fonctionner, mais rien n'est sûr qu'ils soient sur une technologie péritel (que les nouveaux modèles ont tendance à abandonner) ce qui risque de renchérir le prix du décodeur.

Attention, si vous demandez conseil à un professionnel de ne pas vous faire arnaquer. Tous les postes ne seront pas à jeter à la décharge, même avec un tube cathodique, seul un petit nombre nécessitera un remplacement par du matériel neuf.

Dans le cadre du passage à la TNT HD l'état a prévu des aides à l'équipement pour les téléspectateurs.

LA MAP nous informe

LA MAP de Saint Julien les Rosiers, un acte citoyen pour satisfaire nos goûts des bonnes choses !



Vous avez envie de manger sain et de faire vivre des producteurs locaux ? Adhérez à LA MAP !

LA MAP, La Main Au Panier, de Saint Julien les Rosiers est une association qui propose l'accès à une alimentation biologique tout en garantissant un revenu satisfaisant à des producteurs des environs.

Chaque semaine, une jeune maraîchère de Ribaute les Tavernes partage sa récolte de légumes biologiques entre les adhérents ; un éleveur de poules de Cardet nous livre des œufs biologiques ; une boulangère lozérienne nous propose différents pains produits selon la charte de l'agriculture biologique.

La distribution a lieu tous les mardis de 18h30 à 19h30 l'hiver et de 19h à 20h l'été, dans la bonne humeur et avec la participation active des adhérents.

Et pour satisfaire les gourmands, tous les premiers mardis du mois se tient un marché bio, ouvert uniquement aux adhérents, où vous trouverez des fromages de chèvres, de l'huile d'olive, du vin, du café, du miel, des chocolats, des pois chiches, du safran, des pâtes sèches, des noix, de l'huile de noix suivant la saison, des confitures et autres préparations salées et sucrées.

Vous trouverez aussi, sur commande, de la viande de volaille et de veau.

Venez nous rencontrer un mardi à l'Espace Nelson Mandela où se tiennent les distributions.

Où retrouvez-vous sur <https://lamainaupanier30340.wordpress.com/>

Nous avons aussi une adresse mail : lamap30340@gmail.com

A bientôt !

IDÉE !

Jardins familiaux



La Mairie de St Julien les Rosiers propriétaire de terrain en zone verte chemin des Tribes, envisage la création de jardins communaux (~ 100 m2/u) afin de développer du lien social entre les Juliroisiens.

Toutes les personnes intéressées par cette proposition sont priées de s'adresser en mairie, à l'accueil, pour s'inscrire afin d'organiser une réunion pour concrétiser ce projet !

21 Janvier

Journée internationale des câlins



Un câlin, ça fait beaucoup de bien ! Qu'il soit donné par un enfant, un parent, un conjoint, un(e) ami(e), le câlin apaise et rassure. Ce constat a inspiré la création d'une journée dédiée aux câlins, le 21 janvier chaque année.

En l'honneur de la journée des câlins, notre médiathèque a proposé une lecture de contes câlins pour se faire du bien et faire du bien autour de soi. 19 enfants sont venus accompagnés de leur Doudou avec papa ou maman.

Tous les Doudous ont été pris en photo. Ces photos vont être tirées en 2 exemplaires. L'un sera exposé dans la médiathèque avec des dessins de Doudous et l'autre ira à Djila-coune, au Sénégal avec Mr Bord lors d'une visite organisée pour l'inauguration de leur école maternelle avec des julirosiens ayant participé à la construction de cette école.

Citation câline

" La tendresse a des secondes qui battent plus lentement que les autres. "

ROMAIN GARY

Ce 21 janvier 2016, notre médiathèque était une véritable fourmilière de vie !

Notre médiathèque est bien un lieu de vie culturelle majeur pour Saint Julien les Rosiers.

Elle a pour vocation d'apporter un service de lecture publique complet, ouvert à tous.

Informier, animer, diffuser le savoir au plus grand nombre, en particulier les jeunes, en lien avec les familles, les établissements scolaires et les associations : telles sont les missions de notre médiathèque.

OMC

Soirée musicale avec Les Fanfarons



D'humeur joyeuse et sans chichi, ils ont fait résonner pour tout le monde leurs cuivres, leur contrebasse et les rythmes de la planche à laver.

Dans l'église, ils ont proposé un répertoire musical qui donnait envie de danser ! Car voilà ce qui les passionne c'est la fanfaron-

nade musicale. Répertoire allant du musette aux Balkans en passant par le jazz, la musique sud-américaine et la chanson française. Ils ont animé joyeusement cette soirée: un grand bravo ! Un bon vin chaud ou un jus de pomme chaud ont pu être dégustés par tout le public. **Grand merci à l'OMC !**

Conseil de lecture

Un pas dans les nuages

Catherine Velle

Editions Anne Carrière



Le nouveau livre de Catherine Velle est très agréable à lire. Elle nous entraîne sur le massif Cévenol de l'Aigoual.

Elle nous régale à travers le regard d'Alex, son héroïne : ambiances de cette moyenne montagne rude et changeante, caractère de ses habitants : traditions (transhumance de mi-juin...). Au-delà de la beauté de la nature, c'est la reconstruction d'Alex après un drame personnel qui est le fil conducteur de cette histoire fraîche et vive.

Sur les pas de son grand-père, André Chamson, de sa mère, Frédérique Hébrard, et de son père, Louis Velle, Catherine Velle met Les Cévennes au cœur de son nouveau roman.



Vivre en Cévennes

■ Mission Locale Jeunes Un outil au service des Jeunes

La Mission Locale Jeune d'Alès-Pays Cévennes est une association du service public et de l'emploi au service des jeunes de 16 à moins de 26 ans, sortis du système scolaire.

Son rôle est d'accompagner les jeunes dans leurs démarches en vue d'une insertion professionnelle et/ou dans tout autres domaines (emploi, formation, santé, logement, mobilité...)

Ses missions portent sur l'accueil, l'écoute et l'accompagnement des jeunes.

Les dispositifs tels que la « garantie-jeunes » le CIVIS ou l'initiative pour l'emploi des

jeunes (IEJ) permettent à ces derniers de construire un projet professionnel.

Sur notre commune, Sarah BIGIAOUI, conseillère, est à la disposition des jeunes les premiers et troisièmes jeudis de chaque mois de 10h30 à 12h.

Elle sera remplacée à partir d'avril 2016 par Melle Laura BOYER. Prendre rendez-vous au secrétariat de mairie.

Pour un contact, un rendez-vous :
MLJ Alès - Pays Cévennes
14, rue de la République - 30100 ALES - 04 66 56 71 73



■ Des actions encouragées par le PEL (Projet Educatif Local)

Dans le cadre du projet éducatif local, la communauté des communes Vivre en cévennes a pu donner un coup de pouce aux associations s'occupant de notre jeunesse.

Du côté de St Julien les Rosiers, l'association jeune de " La boule de l'amitié " a présenté un week- end à St Bonnet le Château.

L'objectif de ce projet est de réunir les jeunes de l'école de pétanque âgés de 12 à 17 ans sur le lieu de fabrication des boules OBUT afin de leur faire découvrir l'histoire de ce sport, son évolution et la fabrication d'une boule de pétanque. Une belle initiative qui renforcera sans aucun doute la dynamique de groupe mais aussi les liens entre ces jeunes sportifs.

L'AS Les Rosiers a également pu présenter 2 stages de foot proposés à Méjannes Le Clap.

Ces stages devraient concerner 18 jeunes cet été. La aussi, la possibilité pour ces jeunes de dépasser l'esprit d'équipe des vestiaires et de découvrir la vie en collectivité tout en améliorant leur performance.

Le financement de ces projets est une aubaine pour ces deux associations qui ont su mettre en avant l'importance et le bienfait du sport sur notre jeunesse.

■ Ludothèque

La ludothèque itinérante propose de nombreuses animations sur l'ensemble du territoire de Vivre en Cévennes et intervient auprès d'un public varié.

Elle intervient en effet au sein des micro crèches, dans le cadre des ateliers du RAM, en maison de retraite, sur les TAP des communes, sur l'ALSH...

La ludothèque anime également des créneaux "jeu en famille" durant lesquels les familles sont invitées à venir jouer librement. **Sur la commune de St Julien les Rosiers, le " jeu en famille " est proposé 1 vendredi sur 2, de 15h30 à 17h au Café des parents.**

COORDONNÉES
04 66 85 61 85
ludotheque@v-cevennes.com



■ Petite enfance

La micro crèche " 1 2 3 soleil " de St Julien les Rosiers, ouverte depuis mai 2011, accueille actuellement près de 20 enfants en contrats réguliers ou ponctuels, sur des temps pleins ou temps partiels.

L'équipe de professionnelles de la petite enfance, supervisée par une éducatrice de jeunes enfants, oeuvre au quotidien pour le bien-être, l'éveil et le développement de nos enfants.

Parmi les nombreuses activités proposées au quotidien, un nouveau projet est venu agrémente le quotidien des tous-petits ; il s'agit du projet " signes bébé ".

Ce projet consiste à amener l'enfant à s'exprimer grâce aux « signes bébés », atouts fantastiques de la communication gestuelle. Il s'agit d'utiliser un système de signes simples comme outil ludique afin de faciliter les échanges et renforcer les liens entre l'enfant et l'adulte.

L'objectif visé est de permettre à l'enfant de s'exprimer et faire comprendre clairement ses besoins et, ainsi, permettre à l'adulte de les combler au mieux.

COORDONNÉES
09 50 85 17 47
microcreche@v-cevennes.com



■ RAM

Le Relais Assistants Maternels intervient sur la commune de St Julien les Rosiers généralement 2 matinées par semaine (mardi et jeudi) afin d'animer des ateliers d'éveil collectifs en direction des enfants accueillis par les assistantes maternelles ou gardes d'enfants à domicile : éveil sensoriel et musical, ateliers créatifs, animation "conte", etc....

Le RAM est également un service " ressource " pour les parents en recherche d'un mode de garde et/ou ayant vocation à devenir futurs employeurs d'une assistante maternelle.

Il propose également un cadre de rencontres et d'échanges pour les assistantes maternelles, contribuant ainsi à la professionnalisation de l'accueil individuel. Diverses soirées thématiques sont proposées tout au long de l'année aux professionnels de la petite enfance (agents des micro crèches, assistantes maternelles, gardes d'enfant à domicile...) mais aussi aux parents, sur divers sujets tels que l'alimentation du jeune enfant, le sommeil, l'apprentissage de la propreté, la motricité libre...

COORDONNÉES
06 10 50 54 40
ram@v-cevennes.com

■ ALSH maternelles et primaires

L'ALSH maternelles et primaires accueille les enfants de 3 à 11 ans chaque mercredi après midi et durant chaque période de vacances scolaires (hors vacances de Noël).

L'ALSH a ouvert ses portes pour les vacances d'hiver, du lundi 22 février au vendredi 4 mars, sur la commune de Les Mages pour les " maternelles " et sur la commune de St Julien les Rosiers pour les "primaires" (un système de navettes est organisé entre les communes).

Le programme d'animation est d'ores et déjà disponible à partir de votre portail famille (identifiant et mots de passe obtenus avec votre carte p@ss 3.17) et se décline autour de la " Magie de l'hiver ".

Une sortie " neige ", une après midi " patinoire " et un spectacle final viendront égayer les vacances !

COORDONNÉES
04 66 85 61 85
enfancejeunesse@v-cevennes.com

■ Club Ados



La communauté de commune Vivre en Cévennes met en place sur la quasi-totalité des communes un dispositif en direction des jeunes, appelé « CLUB ADOS ».

Les objectifs sont :

- favoriser l'accueil des nouveaux jeunes ;
- les intégrer dans un collectif, les responsabiliser et les aider à gagner en autonomie ;
- les sensibiliser au « vivre ensemble » et à l'engagement citoyen.

En période scolaire le club ados est présent :

- mercredi à Saint Jean de Valérisle, de 14h à 17h (cyberbase)
- mercredi au Martinet, de 17h à 18h30
- jeudi aux Mages, de 17h à 18h30
- vendredi à Rousson, de 17h à 18h30
- **Pour Saint Julien les Rosiers : mercredi de 15h30 à 17h à l'espace N. Mandela.**

Pendant les vacances le CLUB ADOS propose un programme d'activités variées (de loisir et citoyennes)

Il est important d'adhérer annuellement à la Carte Pass 3.17 disponible auprès de Vivre en Cévennes.

Le tarif est modulé en fonction du quotient familial.



Retrouvez toutes nos délibérations sur notre site : www.saintjulienlesrosiers.fr

Délibérations des deux derniers conseils municipaux

- **Approbation de la modification n° 2 du Plan d'Occupation des Sols : ouverture à l'urbanisation d'une partie de la zone INA (lieu dit Carreynau) au Cœur de Village.**
- **Prescription de la révision générale du Plan d'Occupation des Sols de Saint Julien Les Rosiers valant élaboration de Plan Local d'Urbanisme. Définition des objectifs poursuivis et des modalités de concertation.**

- **Marché de service pour l'entretien du réseau public d'assainissement, du pluvial et de gestion de la relation avec les usagers.**

Société Régionale de Distribution d'Eau pour un montant de 31.844 € H.T. annuel pendant 4 ans à partir du 1^{er} janvier 2016

- **Attribution du marché de travaux de voirie suite aux Inondations de 2014**
L'offre économiquement la plus avantageuse a été faite par le groupement LTP/ GIRAUD pour un montant de 538 667.80 € HT.

- **Travaux VRD suite aux intempéries de septembre 2015**
Le coût des travaux s'élève à 780.000 € HT dont 210.710,50 € de voirie, 50.720 € pour la sécurisation de la circulation, 229.982,85 € pour le réseau d'assainissement, 210.623 € de travaux d'urgence de restauration des capacités d'écoulement des cours d'eau, 77.963.65 € pour les honoraires et dont le financement prévisionnel s'établit comme suit :
702.000 € subventions de l'État
78.000 € Mairie (emprunt)

- **Subvention à l'Office Municipal de la Culture**
Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité d'octroyer une subvention exceptionnelle de 1.500 € à l'OMC.
- **Subvention à l'AS LES ROSIERS**
Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide, avec 22 voix « POUR » et 1 « ABSTENTION » d'octroyer une subvention exceptionnelle de 200 € à l'AS Les Rosiers.

- **Subvention exceptionnelle à l'Association France Palestine Solidarité**
Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide, avec 18 voix « POUR », 4 voix « CONTRE » et 1 « ABSTENTION » d'octroyer une subvention exceptionnelle de 200 € à l'association France Palestine Solidarité.

- **Subvention exceptionnelle à l'association La Caravane Syrienne**
Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide, avec 18 voix « POUR », 4 voix « CONTRE » et 1 « ABSTENTION » d'octroyer une subvention exceptionnelle de 200 € à l'association La Caravane Syrienne.

- **Subvention exceptionnelle au Comité des Œuvres Sociales du Personnel Municipal**
Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité d'octroyer une subvention exceptionnelle de 800 € au Comité des Œuvres Sociales du Personnel Municipal.

- **Demande de Subvention dans le cadre du FIPD pour l'acquisition d'un gilet pare balles pour la police municipale**
Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide, avec 22 voix « POUR » et 1 « ABSTENTION » de demander une subvention à l'Etat dans le cadre du FIPD pour l'acquisition d'un gilet pare balles pour la police municipale de Saint Julien les Rosiers.

- **Amende de police – Création d'un cheminement piéton sur le CD 316 (avenue des Mimosas, partie basse)**
Monsieur le Maire présente au conseil municipal le projet de mise en sécurité sur la partie basse de l'Avenue des Mimosas qui comprend un cheminement piétonnier. Cette opération qui s'élève à 38.100 € HT permettra de sécuriser piétons et automobilistes sur cet axe central, qui est l'un des plus fréquenté de la commune.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité ce projet et décide de demander une subvention au titre de la répartition du produit des amendes de police.

- **Projet de schéma départemental de coopération intercommunale du Gard**
Avis du conseil municipal
Le conseil municipal, avec 15 voix « POUR », 8 voix « CONTRE », est favorable au projet de schéma émis par le préfet du Gard.

- **Subvention 2015 aux associations**
Le conseil municipal, sur proposition de l'adjointe à la vie associative, décide à l'unanimité de fixer le montant des subventions pour l'année 2015 à 260 € aux associations ci-dessous qui ont déposé un dossier complet, à savoir :
- YOGA
- Boule de l'amitié
- Café des Parents
La somme nécessaire sera prise à l'article 6574 du budget 2016.

- **Echange de terrain sans soulte avec Monsieur JEAN Rémy**
Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de la promesse d'échange de terrain sans soulte signée par Monsieur JEAN Rémy, provenant de la division de sa parcelle cadastrée section AI n°151 lieu dit « Carreynau » d'une superficie de 2080 m², contre un terrain appartenant au domaine privé de la commune provenant de la division de la parcelle cadastrée section AI n° 13 « La Carrierasse » d'une superficie 2080 m², tels que présentés par le plan de bornage et de situation provisoire ci-joint. Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité cet échange sans soulte et autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires.

- **Subvention exceptionnelle à l'ASCL**
Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'attribuer une subvention exceptionnelle de 500 € à l'association ASCL pour l'organisation d'une course pédestre entre la commune de Saint Martin de Valgagues et la commune de Saint Julien les Rosiers, appelée la « Ronde des 2 Saints ». Le Maire précise que cette course pédestre de 10 kms, qui aura lieu le 19 mars 2016 à 15h, partira du parking de l'école maternelle de Saint Julien les Rosiers pour aller sur Saint Martin de Valgagues et revenir sur notre commune ou aura lieu l'arrivée au même endroit que le départ. Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité d'octroyer une subvention exceptionnelle de 500 € l'ASCL pour l'organisation de cette course pédestre.

BILLET D'HUMEUR

TAFTA, késako ?

Le 7 novembre j'ai assisté, à Alès, à une conférence très intéressante sur le TAFTA (Accord de Partenariat Transatlantique de Commerce et d'Investissement, PTCl, en anglais : TAFTA) qui est actuellement en cours de négociation entre les Etats Unis et l'Union Européenne. Cette conférence était animée par un économiste et un député européen. Ce partenariat transatlantique, s'il était signé serait un des accords de libre échange et de libéralisation des investissements les plus importants jamais conclus. Il ne se contenterait pas d'abolir les barrières douanières mais il mettrait à mal aussi les barrières non tarifaires. En effet les réglementations et les normes pourraient être considérées comme des obstacles limitant les profits des entreprises. Par exemple l'UE interdit l'emploi de 1320 substances chimiques toxiques alors que les USA n'en interdisent que 11. Il y aurait un risque important de voir le marché européen inondé de marchandises issues de l'industrie agroalimentaire étasunienne, produites à bas coût à grand renfort de produits phyto sanitaires et d'OGM et avec une protection sociale dérisoire ; ce qui mettrait à mal la production de l'agriculture paysanne et biologique dont le coût est plus élevé mais la qualité gustative et nutritive bien supérieure. Lorsqu'une loi, votée démocratiquement par un état limite les investissements (comme la fracturation hydraulique en France) les multinationales auraient la possibilité de faire jouer un mécanisme d'arbitrage « investisseur état » qui fonctionne à la manière d'un tribunal et peut condamner les états à des amendes très fortes. C'est déjà le cas du Québec qui s'est vu condamner à une amende de 250 millions de dollars suite à la plainte d'une multinationale pétrolière qui n'a pu investir du fait du moratoire mis en place sur l'exploitation du gaz schiste. Et dans ce cas qui paye au bout du compte sinon le contribuable ? D'autre part l'argument fallacieux des tenants du TAFTA sur les créations d'emplois supposées en découler ne tient pas. On sait que l'ALENA (accord similaire déjà signé entre Mexique, USA et Canada) a déjà entraîné la perte d'un million d'emplois et une baisse des revenus des classes moyennes et des bas salaires. Une étude d'octobre 2014 réalisée par une université américaine fait le pronostic pour la France de la perte de 130 000 emplois, un recul des exportations, du PIB et des salaires ainsi qu'une baisse des recettes fiscales des états si cet accord était signé. (Source : ATTAC) Le TAFTA prévoit d'étendre le libre échange dans le secteur des services : la distribution d'eau, d'électricité, la santé, l'éducation pourraient être ouverts à la concurrence. Ce serait la fin des services publics déjà bien malmenés depuis quelque temps. Il y a un risque d'ouverture des marchés publics en Europe mais aussi aux USA. Ainsi les collectivités locales pourraient être contraintes de lancer des appels d'offre ouverts aux entreprises US quelle que soit la taille du marché concerné. Ce traité serait une main mise des multinationales sur les gouvernements, la fin de la démocratie, puisque les investisseurs seraient quasiment au dessus des lois. L'argent roi, la marchandisation de la Vie. Et le pire c'est que les négociations se poursuivent dans l'opacité la plus totale : les médias n'en parlent pas. Alors que la France dans le même temps a accueilli la COP 21. Quelle mascarade ! Ce projet de traité est un véritable « déni climatique » (c'est le titre d'un livre écrit par Thomas Porcher l'économiste qui a animé la conférence d'Alès). La libre circulation des marchandises ce serait encore plus de transports alors que ceux ci sont parmi les plus gros émetteurs de CO2. Le TAFTA ne prévoit aucun accord sur l'environnement, il ignore même ce mot. Il ne s'intéresse qu'au profit. Celui des multinationales bien sûr. Quant à la population elle n'est là que pour fournir la main d'œuvre et n'est prise en compte qu'au niveau du coût du travail. Cet accord est une menace pour la démocratie, pour la liberté et pour l'environnement. Mais que peut faire le citoyen lambda devant un tel monstre ? Informer autour de lui, faire savoir ce qui se trame, participer aux manifestations afin d'exprimer le désaccord de la société civile. D'autre part, boycotter les produits venant de l'autre bout du monde, en limitant nos achats à ce qui ne peut être produit chez nous, les Cévennes ne sont pas réputées pour la production d'ananas ou de café... Comme disait notre regretté Coluche « Quant on pense qu'il suffirait que les gens ne les achètent pas pour ça ne se vende plus », consommer local, favoriser les circuits courts afin de maintenir le tissu économique de nos régions. Cela n'a rien d'un repli nationaliste, c'est au contraire un acte responsable et citoyen.

LE VOTE F.N. : POURQUOI ?

Les élections régionales du mois de décembre ont confirmé la montée du Front Nationale dans des proportions jusqu'ici jamais égalées.

Résultats des élections régionales sur notre commune au 2^e tour

REYNIÉ Dominique
(Liste Je m'engage pour ma région)
total : **229 voix** - % des exprimés : **14,06 %**
DELGA Carole
(Liste Notre Sud, une région forte)
total : **681 voix** - % des exprimés : **41,80 %**
ALIOT Louis
Liste Front National
total : **719 voix** - % des exprimés : **44,14 %**

En Languedoc- Roussillon la liste ALLIOT – F.N. est en tête à l'issue du 2^{ème} tour (42.43% contre 40.12% à la liste DELGA) et dans le Gard, c'est pire (42.62% contre 37.43%). Le F.N. domine dans plus de 50% des communes du département (189 sur 353). Notre commune fait partie de ces 189 communes qui ont porté le F.N. en tête au soir du deuxième tour. Ceci est incompréhensible. **Que se passe-t-il à Saint Julien-les-Rosiers pour que nous ayons perdu à ce point notre boussole ? Comment peut-on plébisciter des solutions simplistes ? Comment peut-on à ce point se laisser leurrer ?**

J'entends certains dire : « on ne l'a pas essayé ». D'autres ont essayé Hitler en 1936, on connaît la suite ! **Pourquoi les leçons de l'histoire sont-elles ici ignorées, pire, relativisées ?** Certes, nos politiques, ceux qui font la grande, ne nous font plus rêver, incapable de décisions courageuses, qui tracent des perspectives et un projet de gouvernance ; obsédés qu'ils sont par les places et par le désir permanent d'assurer leur réélection. Mais les amalgames et les généralisations sont dangereux pour la démocratie. Il faut aller plus loin dans la recherche des causes et plus particulièrement dans le fait que le F.N. s'est mis à l'avant-garde d'une société fermée qui crée de la violence chez ceux qui ont l'impression d'être abandonnés par une partie de la nation. Ce sentiment d'abandon, de la rupture du lien national est réel. Oui, il existe une France invisible, victime d'une insécurité sociale avec peur du déclassement et de la relégation définitive. Il faut que les politiques fassent la preuve de leur utilité dans ce domaine, il faut traiter le clivage né de l'élargissement des frontières de l'Europe, de l'ouverture économique. Il y a des nouvelles modalités de protection à inventer pour cette partie de la population qui a payé les pots cassés de la mondialisation et du libéralisme.

Loi NOTRe : une mise au point du maire, Serge Bord



Nous avons dit en son temps notre opposition à ce principe de transfert en faisant circuler une pétition qui a recueilli plus de 400 signatures.

En 2008 et en 2014 lors des élections, nous avons argumenté sur la sauvegarde de l'unité communale immergée dans une intercommunalité à taille humaine. Sur le fond, nous n'avons pas renié nos principes mais la loi n'est plus favorable au maintien en

La loi « Nouvelle Organisation du Territoire de la République qui a été votée en juillet dernier est loin de faire l'unanimité.

En effet, elle cristallise bien souvent tous les mécontentements car elle porte en germes, l'éloignement du citoyen de la République de proximité que constitue la commune et la vide de sa substance au profit d'intercommunalités souvent trop grandes dans lesquelles notre représentativité communale pèsera peu. Ce phénomène aura pour effet à l'horizon 2020 de vider notre collectivité d'une grande partie de ses compétences.

vie de *Vivre en Cévennes* car elle ne peut rester seule en l'état, en raison du seuil des 15000 habitants qu'elle n'atteint pas. Il a été demandé à toutes les communes de se prononcer avant la fin de l'année 2015.

Nous l'avons fait lors du dernier conseil municipal de l'année avec un résultat qui est majoritairement (15 voix pour et 8 contre) pour fusionner avec l'agglomération d'Alès et les communautés

de communes du Pays Grand'Combien et des Hautes Cévennes.

Un choix par défaut, douloureux sur le plan humain loin d'un enthousiasme béat dont la motivation principale dans ce cadre contraint reste la nécessité de se projeter vers l'avenir, c'est-à-dire ce qui, en conscience, reste la moins mauvaise solution pour les Juliroisiens et les habitants de *Vivre en Cévennes*.

Dans ce cadre, l'année 2016 sera pour nous une année de transition.

Les communes devraient reprendre un certain nombre de compétences jusqu'ici exercée par *Vivre en Cévennes*, avec pour conséquence, un transfert de dépenses et de recettes équivalentes.

Cela se traduira de fait par une baisse de la fiscalité sur la communauté et une augmentation de la fiscalité sur la commune. Mais cela n'aura, pour l'année 2016, quasiment

aucune incidence sur la feuille d'impôts car nous sommes sur le principe des vases communicants. Ainsi :

- Sur 100 € de fiscalité, hier c'était
 - 60 € à la communauté de communes,
 - 40 € à la commune
- Sur 100 € de fiscalité, en 2016
 - 55 € à la communauté de communes
 - 45 € à la commune.

(Les pourcentages ne sont pas à prendre au pied de la lettre)

Rappelons que dans le cadre de la loi, le préfet a réuni la CDCI (Commission Départementale de Coopération Intercommunale) le vendredi 5 février.

Les propositions de modification de la carte intercommunale doivent être en conformité avec la loi NOTRe.

Calendrier de la réforme territoriale

Où en est-on au niveau du schéma ?

La CDCI a 3 mois pour se prononcer par rapport au schéma et aux modifications éventuelles.

Avant le 31 mars 2016, le préfet arrête le schéma.

- Les communes ont 75 jours pour se prononcer sur le périmètre proposé.
- Avis de la CDCI ensuite pour savoir si les projets de fusion sont conformes au schéma.
- En tout état de cause, si la majorité des conseils municipaux n'a pas approuvé le nouveau périmètre, le préfet peut passer outre, et imposer le schéma avant le 31 décembre 2016.



INFORMATION MUNICIPALE SAINT JULIEN LES ROSIERS FÉVRIER 2016

Commission de rédaction, membres de la commission information :
Serge Bord, Abiba Georges, Pierre Pic, Olivier Poudevigne, Virginie Prost

Mairie Saint Julien Les Rosiers, 376, avenue des mimosas, 30340 Saint Julien Les Rosiers

Tél. 04 66 86 00 59 - Fax 04 66 86 83 00 - Mail : mairie-les-rosiers@wanadoo.fr - infostjulien@orange.fr - www.saintjulienlesrosiers.fr
Jours et horaires d'ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h - 1^{er} et 3^e samedi de chaque mois hors vacances scolaires
Réalisation atelier du moulin 04 66 25 77 00 - atelierdumoulin@wanadoo.fr

Ce journal
a été imprimé à
1600 exemplaires
sur papier
recyclé.